

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant :

**Concierge au service des Infrastructures, à 100 %
(secteurs : Chantemerle, Courtine, ancien stand, Fauvettes)**

Mission générale

- Toutes tâches inhérentes au Service des Infrastructures.
- Entretien sanitaire et technique des installations, du mobilier, des infrastructures et des alentours (déneigement, gazon, etc.) des secteurs attribués et de la propriété de la Municipalité.
- Entretien et gestion du matériel, des outils et des produits mis à disposition.
- Utilisation adéquate du matériel et outils mis à disposition.
- Contrôle systématique des installations techniques et des infrastructures.
- Remise et reprise des locaux et matériel loués à des tiers.
- Disponibilité les samedis et/ou dimanches en cas de manifestation.
- Organisation et répartition des tâches avec le personnel subordonné.
- Contact et organisation de diverses interventions en collaboration avec les utilisateurs, les locataires et les entreprises.
- Faire référence aux supérieurs hiérarchiques de toutes anomalies liées au personnel, aux utilisateurs et aux infrastructures.

Exigences

- Être en possession d'un CFC et avoir de l'expérience dans le gestion et l'entretien de bâtiments ;
- Être en possession d'un CFC d'agent d'exploitation serait un avantage ;
- Avoir un bon contact avec les usagers ;
- Diriger des aides-concierges à temps partiel ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Être capable de travailler de manière autonome ;
- Être en possession d'un permis de conduire ;

Traitement

Selon l'échelle communale.

Entrée en fonction

1^{er} juin 2025 ou date à convenir.

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de M. Marco Fernandez, Chef du service des Infrastructures (Tél. 079 247 52 38, courriel : marco.fernandez@moutier.ch).

Postulation

Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels, **ainsi que d'un extrait du casier judiciaire**, doit être adressé, **par courriel uniquement à : chancellerie@moutier.ch** (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents).

Délai de réception des postulations : vendredi 24 janvier 2025.

Conseil municipal